

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY

Distr.
GENERALE
A/C.4/36/7
13 octobre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 93 de l'ordre du jour

OCT 14 1981

UN/SA COLLECTION

QUESTION DU TIMOR ORIENTAL

Lettre datée du 10 octobre 1981, adressée au Président de la
Quatrième Commission par le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant au document A/C.4/36/2, du 1er octobre 1981, j'ai l'honneur de faire savoir que le Gouvernement portugais n'a pas de représentant au Timor oriental, et, par conséquent, l'attribution de cette qualité à M. Pereira Coutinho dans le document précité est sans fondement.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de la Quatrième Commission.

Le Représentant permanent du Portugal,
(Signé) Rui Eduardo BARBOSA De MEDINA